

VILLE DE PROVINS - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025
REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE PROVINS : VILLE DE PROVINS (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21770379200010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	22

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	29
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
B3 - Etat des provisions	34
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	36
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	37
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	41
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet

B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	42
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	52
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	54
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	58
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	65

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	73
D5 - Identification des flux croisés	74
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	12302

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	930.32

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1590.81
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2284.74
3	Dépenses d'équipement brut / population	936
4	Encours de dette / population (2)(3)	1599.62
5	DGF / population	140.14
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	61.27 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	77.32 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	30.37 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	22.68 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	70.01 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	2.31 ans

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	18 672 222,23	21 654 551,31	40 326 773,54
	Recettes réalisées (1)	B	8 667 395,83	22 522 859,41	31 190 255,24
	Restes à réaliser	C	4 068 995,51	0,00	4 068 995,51
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	18 861 542,68	27 438 540,94	46 300 083,62
	Dépenses réalisées (1)	E	14 081 251,28	20 143 322,98	34 224 574,26
	Restes à réaliser	F	2 268 840,95	0,00	2 268 840,95
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-5 413 855,45	2 379 536,43	-3 034 319,02
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	189 320,45	5 783 989,63	5 973 310,08
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-5 224 535,00	8 163 526,06	2 938 991,06
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	1 800 154,56	0,00	1 800 154,56
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-3 424 380,44	8 163 526,06	4 739 145,62

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS	27/06/2013	TPU	2 658 310,75
Autres organismes de regroupement			
SIVOS	05/05/1969	1/3 PAR HABITANT ET 2/3 PAR ELEVE	148 381,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS	01/01/1991	21/12/1990	EPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ASSAINISSEMENT	ASSINISSEMENT			21770379200176		non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 268 840,95
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	15 666,47
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	16 298,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 234 876,28
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 4 068 995,51
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 068 995,51
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		41,73	7 848 578,00	0,00
TFPNB		48,80	83 009,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		16,90	236 211,00	0,00
TOTAL			7 586 804,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	541 617,38	77 152,52	14,24	15 666,47
204	Subventions d'équipement versées (6)	571 674,39	144 213,72	25,23	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 110 147,99	614 436,01	55,35	16 298,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 580 102,92	10 678 826,86	84,89	2 234 876,28
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 803 542,68	11 514 629,11	77,78	2 266 840,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	10,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 320 000,00	2 163 893,74	93,27	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	400 000,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses financières		3 520 000,00	2 163 903,74	61,47	2 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 323 542,68	13 678 532,85	74,65	2 268 840,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	200 000,00	199 935,12	99,97	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	338 000,00	202 783,31	60,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		538 000,00	402 718,43	74,85	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		18 861 542,68	14 081 251,28	74,66	2 268 840,95
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		18 861 542,68	14 081 251,28		2 268 840,95

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 353 241,68	2 919 002,62	39,70	4 068 995,51
16	Emprunts et dettes assimilées	2 520 000,00	2 506 681,50	99,47	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	168,37	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 950 980,55	2 465 606,66	126,38	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 824 222,23	7 891 459,15	66,74	4 068 995,51
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	6 000 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	510 000,00	573 153,37	112,38	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	338 000,00	202 783,31	60,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		6 848 000,00	775 936,68	11,33	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		18 672 222,23	8 667 395,83	46,42	4 068 995,51
001 Solde d'exécution positif reporté		189 320,45			
Total des recettes de la section d'investissement		18 861 542,68	8 667 395,83		4 068 995,51

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	6 332 639,86	5 527 799,02	401 148,83	5 928 947,85	93,63	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 616 415,93	11 988 563,35	2 131,71	11 990 695,06	95,04	0,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	49 148,00	0,00	49 148,00	98,30	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 156 785,15	1 014 596,02	12 540,00	1 027 136,02	88,79	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		20 155 840,94	18 580 106,39	415 820,54	18 995 926,93	94,25	0,00
66	Charges financières	720 000,00	568 206,30	0,00	568 206,30	78,92	0,00
67	Charges spécifiques	22 700,00	6 036,38	0,00	6 036,38	26,59	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		20 928 540,94	19 154 349,07	415 820,54	19 570 169,61	93,51	0,00
023	Virement à la section d'investissement	6 000 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	510 000,00	573 153,37	0,00	573 153,37	112,38	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		6 510 000,00	573 153,37	0,00	573 153,37	8,80	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		27 438 540,94	19 727 502,44	415 820,54	20 143 322,98	73,41	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		27 438 540,94	19 727 502,44	415 820,54	20 143 322,98		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	20 308,00	55 919,71	6 390,65	62 310,36	306,83	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 136 491,56	2 248 317,78	24 250,00	2 272 567,78	106,37	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 911 254,75	3 913 571,75	0,00	3 913 571,75	100,06	0,00
731	Fiscalité locale	8 344 353,00	8 253 502,95	0,00	8 253 502,95	98,91	0,00
74	Dotations et participations	6 145 169,90	6 684 725,58	49 178,42	6 733 904,00	109,58	0,00
75	Autres produits de gestion courante	896 974,10	1 002 974,40	0,00	1 002 974,40	111,82	0,00
Total des recettes de gestion des services		21 454 551,31	22 159 012,17	79 819,07	22 238 831,24	103,66	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	80 849,50	0,00	80 849,50	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	3 243,55	0,00	3 243,55	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		21 454 551,31	22 243 105,22	79 819,07	22 322 924,29	104,05	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	200 000,00	199 935,12	0,00	199 935,12	99,97	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		200 000,00	199 935,12	0,00	199 935,12	99,97	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		21 654 551,31	22 443 040,34	79 819,07	22 522 859,41	104,01	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 783 989,63					
Total des recettes de la section de fonctionnement		27 438 540,94	22 443 040,34	79 819,07	22 522 859,41		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		2 163 893,74	1 274 352,90	0,00	23 380,66	263 555,22	4 738 317,61	46 022,30	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 163 893,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	6 795,00	0,00	0,00	0,00	48 220,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	329 682,55	0,00	10 090,66	18 688,04	104 153,32	36 029,66	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	937 875,35	0,00	13 290,00	244 867,18	4 585 934,29	9 992,64	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 972 197,44	188 376,23	0,00	23 129,97	190 479,10	1 006 788,81	7 713,35	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 465 515,94	90,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	188 117,14	0,00	23 129,97	190 479,10	1 006 788,81	7 713,35	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 506 681,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	168,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		158 356,58	12 643,20	0,00	4 998 010,64		13 678 532,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		10,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 163 893,74
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 137,52	0,00	0,00	0,00		77 152,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	144 213,72		144 213,72
21	Immobilisations corporelles	15 268,80	8 643,60	0,00	91 879,38		614 436,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	120 950,26	3 999,60	0,00	4 761 917,54		10 678 826,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 502 774,25		7 891 459,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 465 606,66
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 502 774,25		2 919 002,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 506 681,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		168,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		679 699,29	4 954 300,06	0,00	1 025 145,48	2 307 760,51	4 505 166,38	1 899 091,99	0,00
011	Charges à caractère général	40 984,36	2 146 260,45	0,00	86 871,61	772 248,25	1 639 732,98	246 549,71	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 515 518,95	0,00	742 108,18	1 256 667,98	2 699 743,98	1 600 947,58	0,00
014	Atténuations de produits	49 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 916,09	292 314,66	0,00	196 165,69	278 788,28	165 498,42	51 476,88	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	568 206,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	3 444,54	206,00	0,00	0,00	56,00	191,00	117,82	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		17 948 495,84	439 812,22	0,00	11 827,20	372 311,17	1 617 004,76	926 554,63	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	28 521,72	0,00	0,00	1 873,69	25 052,72	975,20	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	27 541,96	267 385,83	0,00	6 526,20	324 506,35	1 033 765,33	200 546,12	0,00
73	Impôts et taxes	3 913 571,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 253 502,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	5 506 734,96	44 209,00	0,00	0,00	37 091,28	414 907,45	705 137,31	0,00
75	Autres produits de gestion courante	173 900,67	90 402,90	0,00	5 301,00	8 835,90	141 739,42	19 896,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	70 000,00	9 292,77	0,00	0,00	3,95	1 539,84	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	3 243,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 423 344,37	176 772,63	980 552,25	618 336,65		19 570 169,61
011	Charges à caractère général	0,00	609 197,49	69 833,01	199 471,60	117 798,39		5 928 947,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 814 134,36	83 439,62	781 080,65	497 053,76		11 990 695,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		49 148,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	23 500,00	0,00	1 476,00		1 027 136,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		568 206,30
67	Charges spécifiques	0,00	12,52	0,00	0,00	2 008,50		6 036,38
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	542 203,16	264 316,00	7 446,00	192 953,31		22 322 924,29
013	Atténuations de charges	0,00	5 887,03	0,00	0,00	0,00		62 310,36
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	159 374,18	65 215,50	0,00	187 706,31		2 272 567,78
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 913 571,75
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 253 502,95
74	Dotations et participations	0,00	0,00	25 824,00	0,00	0,00		6 733 904,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	376 929,01	173 276,50	7 446,00	5 247,00		1 002 974,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	12,94	0,00	0,00	0,00		80 849,50
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 243,55

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 861 542,68	14 081 251,28	2 268 840,95	2 511 450,45
RECETTES	18 861 542,68	8 856 716,28	4 068 995,51	5 935 830,89
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	27 428 540,94	20 143 322,98	0,00	7 285 217,96
RECETTES	27 428 540,94	28 306 849,04	0,00	-878 308,10

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET ASSAINISSEMENT/ N°SIRET : 21770379200176				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 116 965,03	405 249,96	350 674,02	1 361 041,05
RECETTES	2 116 965,03	1 319 090,32	9 014,00	788 860,71
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 324 970,03	477 815,15	0,00	847 154,88
RECETTES	1 324 970,03	1 372 531,31	0,00	-47 561,28

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 978 507,71	14 486 501,24	2 619 514,97	3 872 491,50
RECETTES	20 978 507,71	10 175 806,60	4 078 009,51	6 724 691,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 753 510,97	20 621 138,13	0,00	8 132 372,84
RECETTES	28 753 510,97	29 679 380,35	0,00	-925 869,38

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
RECETTES	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 978 507,71	14 486 501,24	2 619 514,97	3 872 491,50
RECETTES	20 978 507,71	10 175 806,60	4 078 009,51	6 724 691,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 703 510,97	20 571 138,13	0,00	8 132 372,84
RECETTES	28 703 510,97	29 629 380,35	0,00	-925 869,38
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	49 682 018,68	35 057 639,37	2 619 514,97	12 004 864,34
TOTAL GENERAL DES RECETTES	49 682 018,68	39 805 186,95	4 078 009,51	5 798 822,22

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					37 899 434,31									
1641 Emprunts en euros (total)					37 899 434,31									
177/MPH260334EUR/0276453	CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	17/06/2008	01/07/2008	01/10/2008	2 381 231,86	F		4,630	4,700	EUR	A	C	O	E-1
181/convention 5/2/2010	CAF	05/02/2010	08/07/2010	07/07/2011	26 500,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
185/invnt 2011	C.D.C.	27/01/2012	30/04/2012	01/02/2013	1 450 000,00	F		4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
189/A751206K	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2012	04/01/2013	14/03/2013	2 000 000,00	F		6,550	6,813	EUR	T	P	N	A-1
197/0757/005/001	STE.GENERALE MELUN	08/03/2012	15/01/2013	15/04/2013	2 000 000,00	F		5,140	5,317	EUR	T	C	N	A-1
9024/MON502248EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	29/12/2014	01/02/2015	01/02/2016	4 736 758,61	F		3,330	3,379	EUR	A	C	N	A-1
9027/MON502249EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	29/12/2014	01/03/2015	01/02/2016	1 868 310,38	F		1,340	1,361	EUR	A	C	N	A-1
9029/1399	STE.GENERALE MELUN	28/01/2016	29/01/2016	29/04/2016	1 600 000,00	F		1,990	2,035	EUR	T	C	O	A-1
9031/1400	STE.GENERALE MELUN	28/01/2016	29/01/2016	29/04/2016	1 900 000,00	F		1,990	4,098	EUR	T	C	O	A-1
9032/A75160KX	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2016	27/02/2016	27/02/2017	3 936 633,46	F		3,210	3,257	EUR	A	C	N	A-1
9033/A75160KV	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2016	29/06/2017	29/06/2018	1 500 000,00	F		3,210	3,260	EUR	A	C	N	A-1
9034/A75160KW	CAISSE D'EPARGNE	29/03/2016	29/06/2018	29/06/2019	1 500 000,00	F		3,210	3,257	EUR	A	C	N	A-1
9038/MON530305EUR	La Banque Postale	01/07/2019	15/07/2019	01/11/2019	1 500 000,00	F		0,690	3,260	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9039/5921478	CAISSE D'EPARGNE	30/04/2020	10/05/2020	10/08/2020	1 500 000,00	F		1,380	3,260	EUR	T	C	N	A-1
9040/191129G	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2021	01/12/2021	05/03/2022	1 500 000,00	F		0,530	0,530	EUR	T	C	N	A-1
9041/335672G	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2022	16/08/2022	25/11/2022	2 000 000,00	F		2,240	0,000	EUR	T	C	O	A-1
9042/MON545525	C.F.F.	04/04/2023	19/05/2023	01/09/2023	2 000 000,00	F		3,790	0,000	EUR	T	C	O	A-1
9045/MON548588	La Banque Postale	22/08/2024	20/09/2024	01/01/2025	2 000 000,00	F		3,650	0,000	EUR	T	C	O	A-1
9046/715639G	CAISSE D'EPARGNE	28/07/2025	15/09/2025	25/12/2025	2 500 000,00	F		3,460	0,000	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00			0,000	0,000					-
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					37 899 434,31									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		19 678 482,53					2 161 240,74	600 853,84	0,00	179 891,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 678 482,53					2 161 240,74	600 853,84	0,00	179 891,18
177/MPH260334EUR/0276453	N	0,00	E-1	63 292,05	0,75	F		4,630	60 278,19	5 800,76	0,00	734,53
181/convention 5/2/2010	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	1 766,62	0,00	0,00	0,00
185/invnt 2011	N	0,00	A-1	252 976,07	1,09	F		4,510	118 360,58	16 747,28	0,00	10 426,76
189/A751206K	N	0,00	A-1	1 410 804,40	16,94	F		6,550	56 914,64	96 061,36	0,00	4 107,01
197/0757/005/001	N	0,00	A-1	300 000,00	2,04	F		5,140	133 333,33	19 974,61	0,00	3 283,89
9024/MON502248EUR	N	0,00	A-1	1 022 793,11	4,08	F		3,330	371 396,55	47 200,29	0,00	31 558,46
9027/MON502249EUR	N	0,00	A-1	311 385,05	1,09	F		1,340	155 692,53	6 363,15	0,00	3 866,22
9029/1399	N	0,00	A-1	820 000,00	10,07	F		1,990	80 000,00	17 552,91	0,00	2 826,44
9031/1400	N	0,00	A-1	973 750,00	10,07	F		1,990	95 000,00	20 844,08	0,00	3 356,40
9032/A75160KX	N	0,00	A-1	2 165 148,43	10,15	F		3,210	196 831,67	77 083,23	0,00	59 309,35
9033/A75160KV	N	0,00	A-1	900 000,00	11,49	F		3,210	75 000,00	31 732,19	0,00	14 726,99
9034/A75160KW	N	0,00	A-1	975 000,00	12,48	F		3,210	75 000,00	34 173,13	0,00	15 954,24
9038/MON530305EUR	N	0,00	A-1	875 000,00	8,58	F		0,690	100 000,00	6 468,76	0,00	989,48
9039/5921478	N	0,00	A-1	950 000,00	9,35	F		1,380	100 000,00	13 972,50	0,00	1 820,83
9040/191129G	N	0,00	A-1	1 100 000,00	10,92	F		0,530	100 000,00	6 161,26	0,00	404,86
9041/335672G	N	0,00	A-1	1 566 666,71	11,64	F		2,240	133 333,32	36 960,00	0,00	3 411,85
9042/MON545525	N	0,00	A-1	1 666 666,70	12,41	F		3,790	133 333,32	66 325,00	0,00	5 088,43
9045/MON548588	N	0,00	A-1	1 866 666,68	13,74	F		3,650	133 333,32	73 405,55	0,00	16 844,07
9046/715639G	N	0,00	A-1	2 458 333,33	14,72	F		3,460	41 666,67	24 027,78	0,00	1 181,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		42 393,70					2 653,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	-	42 393,70	0,00			0,000	2 653,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 720 876,23					2 163 893,74	600 853,84	0,00	179 891,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
177/MPH260334EUR/0276453	CAISSE FRANCAISE DE FINT LOCAL	2 381 231,86	63 292,05	1	19,00		79228162514264337593543950335		0,00		4,630	5 800,76	0,00	0,32
TOTAL (E)		2 381 231,86	63 292,05						0,00			5 800,76	0,00	0,32
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 381 231,86	63 292,05						0,00			5 800,76	0,00	0,32

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 615 190,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	63 292,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		21/10/2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (seuil 500)	1	21/10/2021
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	2	21/10/2021
L	Frais d'études (non suivis de réalisation)	2	21/10/2021
L	Frais de recherche et développement	2	21/10/2021
L	Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	2	21/10/2021
L	Subventions versées pour financement de biens mobiliers, matériel ou études	5	21/10/2021
L	Subventions versées pour financement de biens immobiliers ou installations	30	21/10/2021
L	Subventions versées pour financement de projets d'infrastructures d'intérêt national	40	21/10/2021
L	Concessions et droits similaires	2	21/10/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	2	21/10/2021
L	Terrains de gisement	30	21/10/2021
L	Plantations d'arbres et arbustes	10	21/10/2021
L	Bâtiments privés	25	21/10/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements de bâtiments privés	10	21/10/2021
L	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	25	21/10/2021
L	Réseaux divers	30	21/10/2021
L	Voies navigables	30	21/10/2021
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	21/10/2021
L	Matériel et outillage technique	5	21/10/2021
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	5	21/10/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	5	21/10/2021
L	Matériel de transport	5	21/10/2021
L	Matériel informatique	3	21/10/2021
L	Matériel de bureau et mobilier	5	21/10/2021
L	Matériel de téléphonie	3	21/10/2021
L	Cheptel	10	21/10/2021
L	Autres	5	21/10/2021
L	Terrains de gisement reçus au titre d'une mise à disposition	30	21/10/2021
L	Plantations d'arbres et arbustes reçues au titre d'une mise à disposition	10	21/10/2021
L	Bâtiments privés reçus au titre d'une mise à disposition	25	21/10/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport reçus au titre d'une mise à disposition	25	21/10/2021
L	Réseaux divers reçus au titre d'une mise à disposition	30	21/10/2021
L	Voies navigables reçues au titre d'une mise à disposition	30	21/10/2021
L	Matériel et outillage technique reçus au titre d'une mise à disposition	5	21/10/2021
L	Autres installations, matériel et outillage techniques reçus au titre d'une mise à disposition	5	21/10/2021
L	Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	21/10/2021
L	Terrains de gisement reçus en affectation	30	21/10/2021
L	Plantations d'arbres et arbustes reçues en affectation	10	21/10/2021
L	Bâtiments privés reçus au titre d'une mise en affectation	25	21/10/2021
L	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport reçus au titre d'une mise en affectation	25	21/10/2021
L	Réseaux divers reçus en affectation	30	21/10/2021
L	Voies navigables reçues au titre d'une mise en affectation	30	21/10/2021
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile reçus au titre d'une mise en affectation	10	21/10/2021
L	Matériel et outillage technique reçus en affectation	5	21/10/2021
L	Autres installations, matériel et outillage techniques reçus en affectation	5	21/10/2021
L	Autres immobilisations corporelles reçues en affectation	5	21/10/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		88 234,91	0,00	0,00	88 234,91
Provisions pour litiges		19 880,00	0,00	0,00	19 880,00
RECOUVREMENT DE LOYERS	01/01/2013	19 880,00	0,00	0,00	19 880,00
Provisions pour pertes de change		50 354,91	0,00	0,00	50 354,91
RISQUE DE CHANGE	01/01/2012	50 354,91	0,00	0,00	50 354,91
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
PARTICIPATION POUR NON REALISATION PLACES DE STATIONNEMENT	01/01/2013	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
Dépréciations (3)		104 602,13	0,00	3 243,55	101 358,58
- des immobilisations		104 602,13	0,00	3 243,55	101 358,58
DEPRECIATION DES CREANCES DOUTEUSES	07/02/2022	104 602,13	0,00	3 243,55	101 358,58
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		192 837,04	0,00	3 243,55	189 593,49
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		192 837,04	0,00	3 243,55	189 593,49

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	22 198 815,39	9 921 813,23	1 177 864,82
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS																IV	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN																B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					22 198 815,39	9 921 813,23											216 243,71	961 621,11
LES 3 MOULINS HABITAT	2001	P	6/Avenant A075658/ACQUISITION D'UN PATRIMOINE DE 75 LOGEMENTS	C.D.C.	2 114 162,97	88 042,13	0,09	A	F		4,200	F		1,710	-	EUR	3 014,91	88 268,58
LES 3 MOULINS HABITAT	2001	P	17/Ligne 1326375/AMELIORATION 189 LOGTS	C.D.C.	598 842,61	59 191,41	5,00	A	V	LIVRET A	3,800	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	926,13	9 410,45
LES 3 MOULINS HABITAT	2006	P	75/1050155/REHABILITATION DE 37 LOGEMENTS RUE DES SABLONS	C.D.C.	152 713,00	10 901,55	0,00	A	F		3,571	F		3,900	-	EUR	837,33	10 568,54

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	X	5200/Ligne 1326470/REHABILITATION 7 RUE DU PRE BOTIN	C.D.C.	18 424,00	12 208,49	14,91	A	V	LA+TMO	1,600	V	LA+TMO	1,350	-	EUR	174,67	729,88
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	X	5201/16140/REHABILITATION 7 RUE DU PRE BOTIN	C.D.C.	242 000,00	94 938,31	4,91	A	V	LA+TMO	0,500	V	LA+TMO	0,500	-	EUR	568,22	18 705,20
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	X	5203/16407/REHABILITATION 21 LOGTS 11 RUE DU PRE BOTIN	C.D.C.	252 000,00	79 285,84	3,92	A	V	LA+TMO	0,500	V	LA+TMO	0,500	-	EUR	494,30	19 575,54
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	X	5204/16401/REHABILITATION 21 LOGTS 6 RUE DE LA COMTESSE	C.D.C.	273 000,00	99 695,37	4,91	A	V	LA+TMO	0,500	V	LA+TMO	0,500	-	EUR	596,69	19 642,46
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	X	5205/Ligne 1326469/REHABILITATION 78 LOGTS 2 à 10 RUE DU PRE BOTIN	C.D.C.	894 335,00	592 622,98	14,91	A	V	LA+TMO	1,600	V	LA+TMO	1,350	-	EUR	8 478,71	35 429,80
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	X	5206/16214/REHABILITATION 78 LOGTS 2 à 10 RUE DU PRE BOTIN	C.D.C.	286 000,00	89 983,12	3,92	A	V	LA+TMO	0,500	V	LA+TMO	0,500	-	EUR	561,00	22 216,68
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	P	5207/16137/REHABILITATION 21LOGTS 5 RUE DU PRE BOTIN	C.D.C.	294 000,00	107 364,22	4,00	A	V	LA+TMO	0,500	V	LA+TMO	0,500	-	EUR	642,59	21 153,42
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	P	5208/Ligne 1326468/REHABILITATION 47 LOGTS 8 à 14 RUE E LA COMTESSE	C.D.C.	426 054,00	313 631,59	19,90	A	V	LA+TMO	0,600	V	LA+TMO	1,350	-	EUR	4 417,37	13 581,35
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	P	5209/Ligne 1326467/REHABILITATION 75 LOGTS 6 à 10 PLACE DU PRE BOTIN	C.D.C.	847 477,00	569 359,42	19,90	A	V	LA+TMO	1,600	V	LA+TMO	1,350	-	EUR	8 019,20	24 655,25
LES 3 MOULINS HABITAT	2014	X	5210/16134/REHABILITATION 20 LOGTS 4 RUE DE LA COMTESSE	C.D.C.	280 000,00	102 251,68	4,00	A	V	LA+TMO	0,500	V	LA+TMO	0,500	-	EUR	611,99	20 146,11
LES 3 MOULINS HABITAT	2017	P	5211/5167644/REHABILITATION 80 LOGTS RUE DE L EGLANTIER	C.D.C.	1 336 745,00	1 059 978,45	20,99	A	F		0,500	F		1,350	-	EUR	14 865,18	41 146,29
LES 3 MOULINS HABITAT	2017	P	5212/5168152/REHABILITATION 56 LOGTS 2/6 RUE DE L EGLANTIER	C.D.C.	1 085 656,00	860 876,23	20,99	A	F		0,500	F		1,350	-	EUR	12 072,97	33 417,52
LES 3 MOULINS HABITAT	2020	P	50812/LBP-00009234/REHABILITATION 51 LOGTS RUES T ROUGE/ CHAMPBENOIST	LA BANQUE POSTALE	1 728 879,00	1 328 788,71	14,95	T	F		0,000	F		1,010	-	EUR	13 936,76	81 640,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2002	P	7/1006050/CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	C.D.C.	347 595,00	267 305,55	26,40	A	F		4,189	F		4,200	-	EUR	11 449,00	5 289,59
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2002	P	8/1006053/CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	C.D.C.	91 658,00	68 413,22	26,40	A	F		3,699	F		3,700	-	EUR	2 585,47	1 464,28
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2002	P	9/1006049/CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	C.D.C.	1 120 011,00	571 902,97	11,41	A	F		4,129	F		4,200	-	EUR	25 536,55	36 110,21
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2002	P	10/1344442 EX 1006052/CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	C.D.C.	295 339,00	153 580,70	21,40	A	F		3,700	F		1,450	-	EUR	2 312,34	5 891,23
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2006	P	77/1081521 AV.106009/CONTRAT DE COMPACTAGE	C.D.C.	4 285 858,45	334 957,57	0,01	A	F		4,699	F		3,170	-	EUR	50 368,86	318 098,38
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2006	P	78/1344458 EX 1081524 /CONTRAT DE COMPACTAGE	C.D.C.	2 323 191,89	1 197 319,12	15,32	A	F		3,640	F		1,990	-	EUR	24 946,48	56 272,74
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2011	P	79/1344467 EX 1188964/REHABILITATION 302 LOGTS	C.D.C.	2 046 698,00	1 306 447,68	20,40	A	F		2,600	F		1,350	-	EUR	18 359,34	53 503,31
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2012	P	80/1344470/REHA 116 LOGTS " LES WARNERY"	C.D.C.	71 808,00	49 148,86	21,57	A	F		2,380	F		1,350	-	EUR	689,27	1 907,86
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2012	P	81/1344471/REHA 60 LOGTS " RESIDENCE DE L'OREE DU BOIS"	C.D.C.	258 358,00	176 832,69	21,57	A	F		2,850	F		1,350	-	EUR	2 479,91	6 864,30
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	2012	P	82/1344473 EX 1229340/REHA 186 LOGTS " LES PROVINCES"	C.D.C.	472 236,00	323 221,12	21,74	A	F		1,940	F		1,350	-	EUR	4 532,87	12 546,81
LES FOYERS DE SEINE ET MARNE	1995	P	5109/0437258/ACQUISITION D'UN LOGEMENT	C.D.C.	55 773,47	3 564,25	0,92	A	F		6,210	F		5,800	-	EUR	2 765,60	3 384,85
TOTAL GENERAL					22 198 815,39	9 921 813,23											216 243,71	961 621,11

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 177 864,82
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 177 864,82
Recettes réelles de fonctionnement	II	28 106 913,92
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	NaN

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	237 588,94	
Personnes de droit privé	217 838,94	
Associations	217 838,94	
AIDOM Expert	0,00	
APS Contact	3 000,00	
Aide a domicile AMICIAL	0,00	Mise a disposition local Avenue Anatole France usage exclusif
Aikido Provinois	500,00	Mise a disposition Gymnase R Vitte et dojo Centre Culturel avec fluides et entretien
Alchymea	500,00	
Amicale des Ch timis	0,00	Mise a disposition salle Benedictins fluides salles diverses avec fluides et entretien
Amicale des employes municipaux Ville de Provins	9 000,00	Mise a disposition salles diverses avec fluides et entretien et local Rue de Changis
Amicale des sapeurs pompiers	1 500,00	
Apres Psy	160,00	
Aquacyclopédus	0,00	Mise a disposition local Gymnase Raymond Vitte
Association pour le don du sang	200,00	Mise a disposition salle Hotel du Vauluisant avec fluides et salles CCSSA
Atelier de la Danse	0,00	Mise a disposition salles CCSSA et Gymnase Raymond Louis avec fluides et entretien
Ateliers d Arts Plastiques	0,00	Mise a disposition exclusive salle Prieure des Benedictins avec fluides
Ateliers de Dentelle	300,00	Mise a disposition Caveau St Esprit et salle Hotel Savigny
Athle Nordik Trail en Provinois	0,00	Piste du Stade avec entretien
Athlétisme	6 000,00	Mise a disposition Stade vestiaires salle de reunion dans tribunes fluides et entretien
Badminton	1 300,00	Mise a disposition Gymnases Raymond Vitte et Jean Drouot avec fluides et entretien
Basket Ball	4 800,00	Mise a disposition Gymnases R Vitte J Drouot COSEC avec fluides et entretien
Bien vieillir en Brie	300,00	
Body Fit	0,00	Mise a disposition salle musculation COSEC avec fluides et entretien
Boulistes	0,00	Terrain Allee d Aligre et salle buvette Pavillon des Associations fluides et entretien
Bridge Club	0,00	Mise a disposition exclusive salle Prieure des Benedictins avec fluides

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CREPS	550,00	Mise a disposition salle 79 Rue Saint Thibault avec fluides et entretien
Centre de Perfectionnement Sportif Provinois Football	22 600,00	M dispo Stade D Bobe terrain Honneur Rugby C Lanaud G R Vitte Tribunes stade fluides entretien
Choeur du Montois et du Provinois	2 000,00	Mise a disposition de salle Centre Culturel avec fluides et entretien
Club Canin	0,00	Mise a disposition terrains Fleigny et Rte de Chalaute avec entretien et éclairage
Club Pythagore	350,00	Mise a disposition de salles diverses avec fluides et entretien
Club d echecs	150,00	Mise a disposition salle Hotel Savigny avec fluides
Club de loisirs Provinois	1 100,00	Mise a disposition salle partagee CCSSA avec fluides
Club féminin de gymnastique	0,00	Mise a disposition Gymnase Raymond Vitte avec fluides et entretien
Club mouche Provinois	0,00	Mise a disposition exclusive salle Hotel Savigny avec fluides
Coemedia	0,00	Mise a disposition de salles diverses avec fluides et entretien
College Jules Verne	0,00	Mise disposition COSEC Champbenoist et terrain Christian Lanaud fluides et entretien
College Marie Curie	0,00	Mise disposition Gymnase Jean Drouot et terrain Christian Lanaud fluides et entretien
College Savigny	0,00	Mise a disposition Gymnase Raymond Vitte et stade avec fluides et entretien
Comite de la Maison Fleurie	4 000,00	
Comite des ?uvres Sociales Ville de Provins	7 625,00	
Commune libre de la Ville Haute	0,00	Mise a disposition de salles diverses avec fluides et entretien
Compagnie Dragon et la Lezarde	1 700,00	Mise a disposition salles CCSSA avec fluides et entretien
Compagnie Errance	1 300,00	Mise a disposition salles des Templiers avec fluides et entretien
Compagnie d Arc	2 700,00	Mise a disposition Gymnase Raymond Louis avec fluides et entretien
Compagnie de Theobaldus	1 000,00	Mise a disposition salle Hotel du Vauluisant avec fluides
Consultations juridiques	0,00	Mise a disposition salle Mairie avec fluides
Controle judiciaire	460,00	Mise a disposition salle Hotel Savigny avec fluides
Cooperative scolaire Maternelle Coudoux	763,56	
Cooperative scolaire Maternelle Raymond Louis	827,19	
Cooperative scolaire Maternelle Terrier Rouge	745,38	
Cooperative scolaire Maternelle Ville Haute	318,15	
Cooperative scolaire Maternelle Voulzie	909,00	
Cooperative scolaire Primaire Coudoux	2 916,00	
Cooperative scolaire Primaire Desire Laurent	2 268,00	
Cooperative scolaire Primaire Marais	5 580,00	
Cooperative scolaire Primaire Terrier Rouge	4 788,00	
Cooperative scolaire Primaire Ville Haute	2 880,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Cooperative scolaire Primaire Voulzie	7 620,00	
Course des Remparts	3 300,00	Mise a disposition local Pavillon des Sports avec fluides
Croix Rouge Francaise	0,00	Mise a disposition local Rue du Canal avec fluides et mobilier
Dance Passion Chalautre la Grande Twirling Club de Provins	300,00	Mise a disposition Gymnase Raymond Louis et Jean Drouot avec fluides et entretien
Danceries Thibaud de Champagne	0,00	Mise a disposition salle Gymnase Raymond Louis avec fluides et entretien
Dardania	0,00	Mise a disposition salle MQCS et Gymnase COSEC avec fluides et entretien
EPMS	400,00	
Ecole des Enfants Malades	160,00	Mise a disposition salle Cour des Benedictins une demi journe par semaine
Ecole multisports	6 000,00	Mise a disposition Stade Gymnase Raymond et mur d'escalade
Ener Gym	0,00	Mise a disposition Gymnase R Louis dojo Centre Culturel avec fluides et entretien
Escrime	800,00	Mise a disposition salle escrime et bureau CCSSA avec fluides et entretien
FNATH	160,00	Mise a disposition salle Prieure des Benedictins avec fluides et entretien
Famille de Dragons	500,00	
Fit Dance	0,00	Mise a disposition Gymnase Jean Drouot avec fluides et entretien
France ADOT	230,00	Mise a disposition salle Hotel du Vauluisant avec fluides
Generation Metissee	0,00	Mise a disposition salle d animation MQCS et Gymnase Raymond Louis avec fluides et entretien
Guidon Provinois	4 000,00	Salle Rue Joly avec fluides
Guit art fa si la	0,00	Mise a disposition de salle Hotel Savigny avec fluides et entretien
Hani Dance Studio	0,00	Mise a disposition salle Gymnase J Drouot et CCSSA avec fluides et entretien
Harmonie municipale	0,00	Mise a disposition salle Centre Culturel avec fluides et entretien
Henri Melique	0,00	Mise a disposition de salles diverses avec fluides et entretien
Histoire et Archeologie	10 000,00	
Jeunes sapeurs pompiers	350,00	
Judo Club	2 500,00	Mise a disposition dojo et bureau CCSSA avec fluides et entretien
L Escapade	300,00	Mise a disposition salle Hotel Savigny avec fluides et entretien
La Voultonnaise des Vehicules	500,00	
Lajoz Racing Team	0,00	
Le Soleil dans la Main	300,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Les Amis de la Voulzie	0,00	Mise a disposition de salles diverses avec fluides et entretien
Les Gardes Foires de Champagne	1 500,00	Mise a disposition salle Hotel Savigny avec fluides et entretien et Caveau saint Esprit
Les Manicous	4 000,00	Mise a disposition Gymnases Savigny et Raymond Vitte avec fluides et entretien
Les Orgues de Provins	1 000,00	
Les R Mon temps	250,00	Mise a disposition Gymnase Jean Drouot avec fluides et entretien
M J C	17 650,00	Mise a disposition Couvent des Cordelieres et locaux Avenue de Lattre de Tassigny
MJC Aeronaval	0,00	Mise a disposition COSEC Champbenoist
MJC Billard	900,00	Mise a disposition salle Gymnase Raymond Vitte avec fluides mobilier et entretien
MJC Football	700,00	Mise a disposition Stade Demosthene Bobe et vestiaires avec fluides et entretien
MJC Motos	0,00	Mise a disposition terrain Chemin de Fleigny avec entretien
Medailles militaires	0,00	Mise a disposition salle Prieure des Benedictins avec fluides et entretien
Mel Assoc	0,00	Mise a disposition Gymnase Raymond Louis avec fluides et entretien
Mission Locale du Provinois	0,00	Mise a disposition d animation MQCS avec fluides et entretien
Nindokan Budo	0,00	Mise a disposition Gymnases R Vitte et dojo CCSSA avec fluides et entretien
Nos amies les fleurs	0,00	Mise a disposition salle Hotel Savigny
Provinoise Tir a la Cible rattachement	0,00	
Provins Handball Club	1 600,00	Mise a disposition Gymnases Raymond Vitte et Jean Drouot avec fluides et entretien
Provins Metiers d'Art	200,00	
Provins Rugby Club	12 000,00	Mise disposition terrain rugby salle a titre exclusif Pavillon des Sports fluides et entretien
Provins Tourisme entre Bassee Montois et Provinois	23 000,00	
Radio Club Amateur F6KOP	1 400,00	Mise a disposition local 8 Rue des Coudoux avec fluides et mobilier
Randonneurs du Pays Provinois ARPP	600,00	
Relaxation Yoga	0,00	Mise a disposition salle dojo Centre Culturel et Hotel Savigny avec fluides et entretien
Resto du C?ur	0,00	Mise a disposition batiment 47 Rue des Pres de la Comtesse avec fluides
Rotary Club	0,00	Mise a disposition salle Centre Culturel avec fluides et entretien
Sillage	1 000,00	
Skate Club	0,00	Mise a disposition terrain

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Sportive Club Dardania	600,00	Mise a disposition Gymnase COSEC avec fluides et entretien
Sportive College Lelorgne de Savigny	1 032,66	Mise disposition Stade et Gymnase Raymond Vitte
Sportive College Marie Curie	449,28	
Sportive Internat excellence Sourdon	1 500,00	
Sportive Lycee Ste Croix	1 663,40	Mise a disposition Gymnase Raymond Vitte et stade avec fluides et entretien
Sportive Lycee Thibaut de Champagne	700,00	Mise a disposition Gymnase Raymond Vitte stade et dojo CCSSA fluides et entretien
Sportive Lycee des Pannevelles	350,00	Mise a disposition Gymnase J Drouot COSEC stade terrain C Lanaud fluides et entretien
Ste Horticole Viticole et Maraichere Region de Provins	0,00	Mise a disposition verger Rte Nanteuil entretien terrain
TEAM 77 Athle Nordik Trail en Provinois	0,00	Mise a disposition Stade
Taekwondo Hapkido Provinois	350,00	Mise a disposition Gymnases Raymond Vitte et Jean Drouot avec fluides et entretien
Taekwondo Olympique Provinois	600,00	Mise a disposition Gymnase Jean Drouot et dojo CCSSA avec fluides et entretien
Team model Indoor	0,00	Mise a disposition COSEC Champbenoist
Tennis Club	1 500,00	Mise a disposition terrains Bd Aligre et Rue Fontaine aux Ecus fluides et entretien
Tennis de Table rattachement	-430,20	
Tennis de table	2 313,52	Mise a disposition Gymnase Jean Drouot avec fluides et entretien
Tir a la Cible	4 000,00	Mise a disposition exclusive terrain Route de Chalaudre
Tit Equipe	600,00	Mise a disposition petit plateau Gymnase Raymond Vitte avec fluides et entretien
Top Moto	1 800,00	Mise a disposition exclusive local 78 Route de Nanteuil avec fluides et entretien
Union du Commerce Provinois	1 000,00	Mise a disposition de salles diverses avec fluides et entretien
Union philatelique	200,00	Mise a disposition exclusive salle Benedictins avec fluides et entretien
Vie et Joie	0,00	Mise a disposition salle CCSSA avec fluides et entretien
Viens Danser	700,00	Mise a disposition salle CCSSA avec fluides et entretien
Volley Ball	600,00	Mise a disposition Gymnase Raymond Vitte avec fluides et entretien
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	19 750,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	19 750,00	
Centre Communal d Action Sociale	16 500,00	Mise a disposition de locaux Prieure des Benedictins avec fluides et entretien
Communaute de communes du Provinois	3 250,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		99,40	4,32	103,72	29,40	12,32	41,72
Adjoint administratif pal 1 cl	C	9,80	0,00	9,80	8,80	0,00	8,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	27,00	2,00	29,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif terr.	C	31,60	2,32	33,92	7,60	6,32	13,92
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	2,00	3,00	5,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Directeur CA de 20 à 40 hab	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	2,00	2,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal 2 cl	B	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		187,40	31,59	218,99	107,67	36,58	144,25
Adjoint technique pal 1 cl	C	21,00	0,00	21,00	18,00	1,00	19,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	51,00	0,00	51,00	15,60	2,00	17,60
Adjoint technique territorial	C	69,90	31,59	101,49	56,07	30,08	86,15
Agent de maîtrise	C	15,00	0,00	15,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Ingénieur	A	2,50	0,00	2,50	1,00	0,50	1,50
Technicien	B	8,00	0,00	8,00	1,00	3,00	4,00
Technicien principal de 1 cl	B	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		36,50	0,50	37,00	8,50	2,00	10,50
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	25,00	0,50	25,50	2,00	0,00	2,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	7,50	0,00	7,50	3,50	1,00	4,50
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		22,60	2,88	25,48	9,23	5,00	14,23
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	15,00	2,63	17,63	2,63	5,00	7,63
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	5,60	0,00	5,60	5,60	0,00	5,60
Psychologue cl.N	A	0,00	0,25	0,25	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		9,00	0,34	9,34	0,00	4,34	4,34
Conseiller territorial A.P.S.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur A.P.S pal 2cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial A.P.S	B	4,00	0,34	4,34	0,00	3,34	3,34
FILIERE CULTURELLE (h)		29,80	7,00	36,80	9,36	1,00	10,36
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	4,80	0,00	4,80	2,80	0,00	2,80
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	0,56	0,00	0,56
Adjoint territorial patrimoine	C	8,00	7,00	15,00	4,00	1,00	5,00
Assistant conservation pal 1c	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Attaché cons.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur (bibliothèque)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur (patrimoine)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur en chef (pat)	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		24,00	7,61	31,61	4,00	6,66	10,66
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	4,00	1,89	5,89	1,00	1,66	2,66
Adjoint territorial animation	C	10,00	5,72	15,72	1,00	4,00	5,00
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	0,00	1,00	1,00
Animateur principal de 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		13,00	0,00	13,00	7,00	0,00	7,00
Brigadier-chef principal	C	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chef service de police pal 1cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef service de police pal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		3,00	50,00	53,00	0,00	44,00	44,00
Adulte Relais		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Agent horaire		0,00	50,00	50,00	0,00	41,00	41,00
Contrat Adulte Relais		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		424,70	104,24	528,94	175,16	111,90	287,06

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège social (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- CONTRAT DE COMPACTAGE	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	4 285 858,45
- CONTRAT DE COMPACTAGE	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	2 323 191,89
- REHA 116 LOGTS " LES WARNERY"	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	71 808,00
- REHA 60 LOGTS " RESIDENCE DE L'OREE DU BOIS"	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	258 358,00
- REHA 186 LOGTS " LES PROVINCES"	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	472 236,00
- ACQUISITION D'UN LOGEMENT	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	55 773,47
09/03/2000 - AMELIORATION 189 LOGTS	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	598 842,61
26/10/2000 - ACQUISITION D'UN PATRIMOINE DE 75 LOGEMENTS	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	2 114 162,97
13/12/2001 - CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	347 595,00
13/12/2001 - CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	91 658,00
13/12/2001 - CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	1 120 011,00
13/12/2001 - CONSTRUCTION 42 LOGTS / 49	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	295 339,00
24/06/2005 - REHABILITATION DE 37 LOGEMENTS RUE DES SABLONS	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	152 713,00
10/11/2010 - REHABILITATION 302 LOGTS	LES FOYERS DE SEINE ET MARNE		Autres	2 046 698,00
04/12/2014 - REHABILITATION 7 RUE DU PRE BOTIN	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	18 424,00
04/12/2014 - REHABILITATION 7 RUE DU PRE BOTIN	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	242 000,00
04/12/2014 - REHABILITATION 21 LOGTS 11 RUE DU PRE BOTIN	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	252 000,00
04/12/2014 - REHABILITATION 21 LOGTS 6 RUE DE LA COMTESSE	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	273 000,00
04/12/2014 - REHABILITATION 78 LOGTS 2 à 10 RUE DU PRE BOTIN	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	894 335,00
04/12/2014 - REHABILITATION 78 LOGTS 2 à 10 RUE DU PRE BOTIN	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	286 000,00
04/12/2014 - REHABILITATION 21LOGTS 5 RUE DU PRE BOTIN	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	294 000,00
04/12/2014 - REHABILITATION 47 LOGTS 8 à 14 RUE E LA COMTESSE	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	426 054,00
04/12/2014 - REHABILITATION 75 LOGTS 6 à 10 PLACE DU PRE BOTIN	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	847 477,00
04/12/2014 - REHABILITATION 20 LOGTS 4 RUE DE LA COMTESSE	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	280 000,00
26/01/2017 - REHABILITATION 80 LOGTS RUE DE L EGLANTIER	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	1 336 745,00
26/01/2017 - REHABILITATION 56 LOGTS 2/6 RUE DE L EGLANTIER	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	1 085 656,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
11/12/2020 - REHABILITATION 51 LOGTS RUES T ROUGE/ CHAMPBENOIST	LES 3 MOULINS HABITAT		Autres	1 728 879,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	189 320,45
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 640 301,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 450 980,55

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 450 980,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 450 980,55
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	2 700 000,00	2 161 240,74	2 268 840,95	4 430 081,69
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	7 010 000,00	1 517 688,76	4 068 995,51	5 586 684,27
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	4 310 000,00	-643 551,98	1 800 154,56	1 156 602,58
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	189 320,45			189 320,45
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 450 980,55	1 450 980,55		1 450 980,55
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 640 301,00			1 640 301,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 796 903,58

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 700 000,00	I 2 161 240,74
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 300 000,00	2 161 240,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	2 161 240,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		400 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 010 000,00	III 1 517 688,76
Ressources propres externes de l'année (a)		500 000,00	1 014 535,39
10222	FCTVA	400 000,00	791 440,24
10226	Taxe d'aménagement (2)	100 000,00	223 095,15
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 510 000,00	503 153,37
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 000,00	12 583,76
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	1 650,37
281568	Autre matériel, outillage incendie	7 000,00	6 304,74
2815731	Matériel roulant	54 400,00	53 466,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	7 000,00	6 036,80
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	37 000,00	36 680,53
281828	Autres matériels de transport	125 600,00	125 589,40
281831	Matériel informatique scolaire	39 000,00	38 459,32
281838	Autre matériel informatique	42 000,00	41 084,03
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 000,00	6 324,76
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 000,00	15 791,86
28185	Matériel de téléphonie	3 500,00	3 353,28

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28188	Autres immo. corporelles	156 500,00	155 828,52
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 000 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 150,00	930,00	0,00	0,00	48 220,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	112 212,89	0,00	0,00	0,00	112 212,89	0,00
A125	Constructions	1 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 041,00
A130	Réseaux et installations de voirie	91 879,38	0,00	0,00	0,00	91 879,38	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	129 731,44	8 744,58	0,00	120 986,86	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	10 635 626,86	3 883 250,13	0,00	5 447 964,04	1 117 022,29	187 390,40
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		11 019 641,57	3 892 924,71	0,00	5 568 950,90	1 369 334,56	188 431,40

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 150,00	930,00	0,00	0,00	48 220,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	112 212,89	0,00	0,00	112 212,89	0,00
A125	Constructions	1 041,00	0,00	0,00	0,00	1 041,00
A130	Réseaux et installations de voirie	91 879,38	0,00	0,00	91 879,38	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	129 731,44	8 744,58	120 986,86	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	10 635 626,86	3 820 882,40	2 550 526,52	4 065 110,90	199 107,04
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		11 019 641,57	3 830 556,98	2 671 513,38	4 269 203,17	248 368,04

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	112 212,89	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	1 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	91 879,38	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	129 731,44	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	10 635 626,86	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		11 019 641,57	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 150,00	930,00	0,00	48 220,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	112 212,89	0,00	0,00	112 212,89	0,00
A125	Constructions	1 041,00	0,00	0,00	0,00	1 041,00
A130	Réseaux et installations de voirie	91 879,38	0,00	0,00	0,00	91 879,38
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	129 731,44	0,00	0,00	129 731,44	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	10 635 626,86	3 876 896,13	5 445 264,04	100 652,58	1 212 814,11
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		11 019 641,57	3 877 826,13	5 445 264,04	390 816,91	1 305 734,49

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	13 290,00	0,00	0,00	0,00	13 290,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	244 867,18	0,00	0,00	190 435,86	49 628,12	4 803,20
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	4 593 954,29	0,00	0,00	4 347 368,18	63 998,91	182 587,20
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	18 037,24	8 044,60	0,00	0,00	9 992,64	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	120 950,26	62 701,33	0,00	0,00	58 248,93	0,00
6	Action économique	3 999,60	0,00	0,00	0,00	3 999,60	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	4 853 796,92	3 820 548,80	0,00	0,00	1 033 248,12	0,00
TOTAL		9 848 895,49	3 891 294,73	0,00	4 537 804,04	1 232 406,32	187 390,40

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	13 290,00	0,00	0,00	13 290,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	244 867,18	0,00	0,00	228 347,34	16 519,84
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 593 954,29	333,60	2 550 526,52	1 812 286,97	230 807,20
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	18 037,24	8 044,60	0,00	9 992,64	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	120 950,26	0,00	0,00	120 950,26	0,00
6	Action économique	3 999,60	0,00	0,00	3 999,60	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	4 853 796,92	3 820 548,80	0,00	1 033 248,12	0,00
TOTAL		9 848 895,49	3 828 927,00	2 550 526,52	3 222 114,93	247 327,04

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	13 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	244 867,18	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 593 954,29	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	18 037,24	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	120 950,26	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	3 999,60	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	4 853 796,92	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		9 848 895,49	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	13 290,00	0,00	0,00	0,00	13 290,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	244 867,18	0,00	190 435,86	30 609,32	23 822,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	4 593 954,29	0,00	4 344 668,18	50 304,99	198 981,12
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	18 037,24	0,00	0,00	8 044,60	9 992,64
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	120 950,26	62 701,33	0,00	39 828,92	18 420,01
6	Action économique	3 999,60	0,00	0,00	0,00	3 999,60
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	4 853 796,92	3 814 194,80	0,00	6 354,00	1 033 248,12
TOTAL		9 848 895,49	3 876 896,13	4 535 104,04	135 141,83	1 301 753,49

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
ZAE GARE	ZAE GARE	27/03/1998	27/03/1998	ACTIVITE ADMINISTRATIVE DE LA COLLECTIVITE
PFA	PLATE FORME ADMINISTRATIVE	19/02/1999	19/02/1999	SPIC

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	12 941,22	8 855,30	46,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 941,22	8 855,30	46,14

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	4 500,00	9 500,00	-52,63
Total ressources externes	4 500,00	9 500,00	-52,63
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	4 500,00	9 500,00	-52,63

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

VILLE DE PROVINS - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	6 900,00	5 328,35	0,00	1 571,65
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	162 166,00	144 159,75	0,00	18 006,25
Recettes	256 608,87	203 437,62	0,00	53 171,25

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	18 861 542,68	14 081 251,28	2 268 840,95	2 511 450,45
Recettes	18 854 642,68	8 851 387,93	4 068 995,51	5 934 259,24
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	27 266 374,94	19 999 163,23	0,00	7 267 211,71
Recettes	26 991 932,07	28 103 411,42	0,00	-1 111 479,35
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	46 127 917,62	34 080 414,51	2 268 840,95	9 778 662,16
TOTAL GENERAL DES RECETTES	45 846 574,75	36 954 799,35	4 068 995,51	4 822 779,89

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.